

CORMEILLES-EN-PARISIS

Vœux du Maire à la Population

Samedi 14 janvier 2012 à 17h30

Discours de Yannick BOEDEC,

Maire

« Les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain ».

Cette pensée de Victor Hugo est une façon positive de concevoir l'évolution du monde que nous pouvons appliquer dans notre vie personnelle et dans la politique communale. Malgré la crise financière et l'ambiance pessimiste qui en résulte, il ne faut jamais abandonner ses projets et ses idées et cela ne doit pas nous empêcher de réfléchir à notre avenir.

Vous savez que l'aboutissement d'un projet est souvent une course contre la montre et rien n'est simple en France où pour la moindre réalisation, il faut une étude préalable, parfois une enquête publique, effectuer un appel d'offre, purger les recours, demander de multiples autorisations ... et faire face aux imprévus qui ne manquent jamais de tomber au mauvais moment !

Malgré tout, 2011 a vu des réalisations dans tous les domaines. Je vais vous en faire un bref aperçu :

En matière de sécurité, j'avais rassuré ceux qui pensaient qu'on en faisait trop, en leur promettant que nous allions poursuivre, promesse tenue !

Après la brigade équestre, l'installation de la vidéo-surveillance, une brigade moto a été créée en 2011. Les résultats sont là : l'ensemble des délits a baissé de 20 % sur notre commune, c'est bien mais ce n'est pas assez et nous poursuivrons notre vigilance dans ce domaine. Cela me permet de me féliciter de l'excellente collaboration entre la police municipale et la nationale. La sécurité c'est aussi les secours aux personnes. Permettez-moi donc de remercier et de féliciter nos pompiers pour leur travail au quotidien.

Autre promesse, suite à l'arrêt par la Région Ile-de-France du pass-senior sur les lignes de bus du Parisis, je vous avais annoncé à cette même cérémonie l'année dernière le retour de cette carte réservée à nos anciens. Promesse tenue et je remercie l'ensemble de la communauté d'agglomération pour l'avoir prise en charge dès septembre 2011.

Je vais passer rapidement sur les rénovations de rues :

- rue Pierre Dupont ;
- sente des Biaunes ;
- rue Thibault Chabrand ;
- chemin des Battiers.

À propos de la réfection des voiries dans le haut de Corneilles, qu'on appelle « le village », j'espère que vous avez constaté une certaine logique : permettre aux piétons de retrouver leur place et de se déplacer sur de vrais trottoirs et sans risques : avenue Maurice Berteaux, rue de la République, rue Pierre Brossolette, cette année rue Thibault Chabrand, viendra le jour où il faudra bien s'attaquer à la rue Gabriel Péri.

Autre secteur important pour l'année qui vient de s'écouler, et qui demeure un pilier de notre politique, celui de la jeunesse. Une nouvelle aire de jeux a vu le jour dans le quartier du Val d'Or.

En termes d'accueil, nous avons constaté un manque pour les 11/12 ans. Ils se considèrent comme trop grands pour participer au centre de loisirs, mais trop jeunes pour intégrer nos structures d'adolescents.

Nous avons donc testé un nouveau concept appelé « crock-vacances ». Au vu du succès rencontré, il sera pérennisé cette année, et comme il ne faut jamais se reposer sur ses lauriers, je lancerai en 2012 un audit qualité, réalisé par un organisme externe, sur le secteur jeunesse.

La rénovation du groupe scolaire Maurice Berteaux s'est poursuivie conformément à notre plan, avec la 2^{ème} tranche de changement des huisseries.

Puisque je suis sur le domaine jeunesse et scolaire, je vais faire un aparté et dépasser le cadre de la compétence communale.

Depuis 2007, la ville alerte, avertit que les capacités d'accueil de nos collèges seront atteintes, voire dépassées à la rentrée de 2012. Il est évident qu'on ne peut plus raisonner ville par ville et qu'au vu de l'expansion de Corneilles, mais aussi d'Herblay, ce n'est pas un mais deux collèges qu'il faudra construire sur le Parisis. J'invite donc tous les décideurs à se mettre rapidement autour d'une table afin de prendre en considération l'évolution et donc les besoins de notre territoire.

Enfin, je salue la qualité de l'enseignement et par la-même le professionnalisme de nos enseignants.

En matière d'économie et pour mieux contrôler la diversité des commerces sur notre ville, nous avons décidé d'user d'un droit de regard en faisant voter le droit de préemption commercial. Cette mesure est applicable depuis le 1^{er} janvier. Elle s'applique en cas de vente d'un fonds de commerce.

Les artistes ont une nouvelle galerie à leur disposition « la Galerie du Village », inaugurée en mars 2011.

Pour vous éviter un trop long catalogue sur l'ensemble du travail réalisé en 2011, je ne développerai pas :

- la mise en place des ateliers découverte dans nos crèches et des séances bien-être bébés/parents ;
- la poursuite de l'urbanisation du quartier des Bois Rochefort ;
- la refonte de la carte scolaire ;
- le retour de la Fête des Sports ;

- le début de la rénovation du Beffroi ;

- et l'activité de notre service dédié aux jeunes de 18 à 25 ans, qui a permis à :

- Une trentaine de trouver un travail
- Quinze de trouver une formation diplômante.

C'est bien mais ce n'est pas assez.

Pour faire tout cela dans un contexte économique plus que difficile, il faut savoir tenir un navire en pleine tempête !

Avant de vous parler de l'année 2012 et de ce qui se fera, et sans vouloir faire un cours de macro-économie, je rappelle, mais vous le savez tous, que l'année 2011 a été caractérisée par une aggravation de la crise financière. Après la crise immobilière et bancaire qui a démarré en 2008, nous avons subi cette année une véritable crise de confiance liée aux dettes souveraines de différents pays, et cette défiance n'est aujourd'hui pas close. On reproche beaucoup aux agences de notation d'avoir mis le feu à notre système économique, une fois de plus, il est visiblement plus simple de s'attaquer aux conséquences qu'aux causes. Je ne suis peut-être pas un spécialiste de la haute finance internationale mais qui peut encore croire que l'on puisse voter des budgets déficitaires d'année en année, sans un jour en payer les conséquences. Pouvons-nous imaginer que les budgets des familles soient gérés de la même manière, et si c'était le cas, pensez-vous que l'on attende 37 ans avant de vous dire attention ? Sans oublier bien entendu une spéculation de plus en plus folle qui n'est en aucune manière maîtrisée. A cela s'ajoutent, les accords que l'on nomme de « Bâle 3 », qui prescrivent des ratios de liquidités et de fonds propres aux banques beaucoup plus importants que précédemment.

Alors vous me direz que l'impact semble bien lointain pour une collectivité comme la nôtre, et pourtant... Si une collectivité ne peut pas emprunter pour assurer son fonctionnement, il est indispensable d'utiliser ce levier pour les investissements, et d'autant plus indispensable lorsque nos partenaires diminuent ou suppriment leurs subventions. Et les banques pour maintenir ces ratios, ne peuvent répondre à toutes les demandes de crédit des collectivités locales. Et quand elles acceptent de prêter, certaines le font avec des marges excessivement élevées.

Il faut savoir que les villes sont maintenant notées par certaines agences bancaires, une sorte de note de risque allant de 0 à 9, 0 étant une collectivité sans aucun risque et 9 à l'inverse une ville en difficulté. Ces notes ne sont pas publiques mais nous avons obtenu la note de Cormeilles en 2010 et 2011. En 2010 notre risque était évalué à 4/9, en 2011 il n'est plus qu'à 2/9. Il est vrai que les comptes 2011 de la ville de Cormeilles, sans être extraordinaires, sont sains et bons. En 2011 nous avons dégagé un excédent global (F + I) de 0,7 M€ tout en réussissant l'exploit de faire baisser le capital de la dette de 16,1 à 15,8 M €, soit une dette par habitant de 690€, bien loin des 1.100€ en moyenne nationale.

Notre commune est toujours bénéficiaire de la Dotation de Solidarité Urbaine et comme nous avons augmenté le taux de logements sociaux, grâce entre autres à l'ouverture de la résidence étudiants, cela nous exonère des pénalités de la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain (SRU).

Nous sommes comme des funambules toujours contraints de garder un équilibre entre deux gouffres, d'un côté la fuite en avant par des dépenses démesurées, face aux nombreuses demandes des habitants, et de l'autre la recherche effrénée de recettes faciles par l'augmentation des impôts locaux. La situation financière de Corneilles nous permet aujourd'hui de ne pas restreindre les services à la population mais je voudrais aussi alerter nos parlementaires : il faudrait penser à arrêter d'asphyxier les collectivités en votant des normes, des règles ou des lois qui deviennent impossibles à appliquer et qui nécessitent de nouvelles dépenses difficiles à budgéter.

Grâce à cet effort de gestion, et c'est assez rare pour le noter, nous avons décidé d'en faire bénéficier les Cormeillais. Il n'y a pas que les impôts locaux qui touchent les habitants, il existe en plus des tarifs, quelques taxes sur vos factures de consommation usuelle. J'ai donc décidé dès le 1^{er} janvier de faire baisser le prix de l'eau de près de 20 cts/m³, ce qui vous fera une baisse de 5 % sur vos factures. De plus, les tarifs des deux premières tranches du centre de loisirs seront aussi abaissés dès ce mois-ci.

Bien que nous ayons des capacités d'investissement, ce n'est pas une raison pour jeter l'argent par les fenêtres. Nos projets sont raisonnés et raisonnables. Nous en avons pour 2012...

2012, les choses sérieuses commencent... !

Il n'est pas question de dire que ce que nous avons fait jusqu'à maintenant n'était pas sérieux Ce ne serait pas sérieux, mais par cette phrase exclamative, je veux signifier qu'en 2012, enfin, d'importants projets vont sortir de terre... Comme je vous le disais en introduction, il y a un temps, trop long, entre le souhait et la réalisation... Mais tout vient à point à qui sait attendre, et ce qui pouvait paraître illusoire hier, va devenir réalité aujourd'hui ! Autrement dit : « ***Les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain*** ». Comme les utopies d'hier deviennent les réalités de ... 2012 !

Tout d'abord, cette année a débuté par l'inauguration des ***Musées*** ... Enfin, le Musée du Plâtre et le Musée du Vieux Corneilles sont réunis en un seul lieu « Aux Musées Réunis ». Il a été inauguré le 7 janvier dernier.

Voilà un dossier qui était, à l'inverse des autres, devenue une utopie ... mais a finalement abouti et je remercie nos deux principaux donateurs, la Fondation Placoplâtre et Madame Malovry pour la réserve parlementaire.

En matière de voirie, c'est cette année que sera refaite totalement la ***rue Guy Patin*** qui attend depuis 52 ans !

2012, c'est aussi le démarrage des travaux des équipements publics de la zone sud. Les travaux de la piscine financée par la communauté d'agglomération et donc indirectement par les villes, devraient commencer, si tout va bien, en septembre de cette année. Située derrière le théâtre, elle viendra compléter les équipements publics de notre ville. Au-delà de Corneilles, trois piscines seront réalisées par la communauté d'agglomération (Herblay, Pierrelaye et donc Corneilles), permettant au territoire du Parisis de passer de 12 à 19 lignes d'eau. Ce projet est le premier grand investissement de notre communauté d'agglomération.

Les travaux d'aménagement de la place et de la *route de Saint-Germain* démarreront de manière concomitante.

Restons dans le sport puisque après la salle de boxe, cette année verra l'ouverture de la nouvelle *salle d'escrime*.

Un petit mot sur l'intercommunalité. L'année dernière je vous avais dit que la question du périmètre allait se poser et que nous resterions vigilants sur des regroupements ne correspondant pas à notre vision.

Non seulement la question a bien été posée mais l'année 2011 a même accéléré le processus pour aboutir en novembre dernier à un accord unanime entre le Parisis, le Préfet et les nouveaux arrivants. Je vous passerai les détails des discussions qui ont existé tout au long de cette année 2011 car l'essentiel est cet accord trouvé.

D'ici à 2014, le Parisis intégrera donc quatre villes supplémentaires : Franconville, Sannois, Taverny et Bessancourt et ceci amènera notre communauté à près de 180.000 habitants. Nous avons maintenant plusieurs mois pour discuter des modalités, en gardant un principe de fonctionnement basé sur un consensus élargi.

Quand je vous disais que 2012, les choses sérieuses commençaient... et ce n'est pas fini !

2012 ce seront les travaux de réhabilitation de la *maison Lamazière* qui tient à cœur à beaucoup de Cormeillais, et qui contribue à la sauvegarde du patrimoine. Les travaux vont débuter au printemps de l'année 2012 pour une livraison fin 2013. Nous comptons y installer une véritable salle d'exposition, mais aussi au rez-de-chaussée, un pub-restaurant que l'on déléguera en gestion privée.

En matière de sauvegarde du patrimoine, 2012 sera le début de la 1^{ère} tranche de la réfection *de l'église Saint-Martin*. Je vous rappelle que depuis la loi de 1905, les bâtiments paroissiaux construits avant cette date, appartiennent aux communes et en conséquence leur entretien est donc à leur charge.

Pour continuer dans les travaux des bâtiments publics, cette année, nous faisons la dernière tranche des huisseries de **l'école Maurice Berteaux**.

Pour nos anciens, je souhaite la mise en place d'un dispositif « allo bus », permettant à nos aînés non véhiculés d'avoir un moyen de se rendre dans les commerces de la ville, à toutes les heures de la journée. Je rassure mes collègues de la communauté d'agglomération, je ne demanderai pas de prise en charge !

Pour ce qui est des dossiers où la municipalité n'est pas seule à décider mais qui doivent améliorer la vie des Cormeillais, dans le domaine du déplacement et des transports, nous souhaitons obtenir une **liaison d'autobus** à cadence renforcée y compris le week-end entre la gare de Cormeilles et la gare du R.E.R. A de Sartrouville (l'actuelle ligne 30-19). Et pour continuer dans les transports, l'étude pour le pôle gare a débuté. C'est un dossier à long terme impliquant la ville, RFF, la SNCF et le STIF. C'est le tout début du commencement de notre objectif : réaliser un vrai centre ville. J'avais ici même l'année dernière exposé en détail ce projet faisant partie du plan d'aménagement et de développement durable. Ce projet démarre.

Comme vous le savez certainement, pour des raisons budgétaires, le projet médiathèque a été repoussé mais nous avons une capacité d'investissement sur les prochaines années qui nous permet d'inverser certaines priorités et de lancer le projet de l'**école des arts** ! Ce complexe culturel regroupera L'Ecole de Musique, les écoles de danse (l'Ecole de Danse Lydie Brocard et l'Ecole de Danse Virginie Delcourt), ainsi que le Swing Paris Orchestra.

Une politique de ville, si elle est initiée par une équipe municipale, ne peut se concrétiser sans une vie associative dynamique. Permettez-moi donc de féliciter tous nos bénévoles qui œuvrent au sein de toutes nos associations.

J'ai maintenant deux annonces à faire :

une utopie d'hier va devenir réalité à court terme... et à ceux qui nous trouvent irréalistes, je leur citerai ce qu'a dit Oscar Wilde : *"La sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit"*.

Nous venons d'apprendre que notre ville est retenue par le Commissariat Général à l'Investissement au Numérique pour l'équiper en **fibre optique**. C'est l'opérateur S.F.R. qui a été désigné pour ce faire. Je ne puis encore vous donner un calendrier précis, mais les travaux devraient débuter dès 2013, ce qui permettrait à la ville d'être entièrement desservie d'ici à 3/4 ans en fibres optiques, y compris les quartiers du Noyer de l'Image et du Val d'Or !

La seconde annonce vient d'un dossier récent lancé en février 2011. Dans la ville qui a vu naître DAGUERRE, il est normal que nous souhaitions un cinéma. Cela ne relève pas de **la folie des grandeurs** tout de même ! Sans nous faire un film, nous avons travaillé dans cette optique... Cela ne nous semblait pas **mission impossible** ! Il n'est pas question que cela coûte aux Cormeillais parce que **pour cent briques t'as plus rien**... Alors nous avons fait appel au **privé**. Mais la vie n'est pas **un long fleuve tranquille** et cela a suscité bien des **convoitises**. Il y a bien eu la **guerre du feu** et la **guerre des boutons**, mais ce sera une **guerre des étoiles**... Il fallait déposer un dossier à la CDAC le plus rapidement possible. Je n'ai pas voulu attendre **neuf semaines et demie** de peur **qu'un ami qui vous veut du bien** ne nous grille la politesse. Pas question de passer pour **le corniaud**... Cormeilles **contre-attaque** et ce sera un vrai combat à la **Rocky Balboa, le choc des titans** ! Mais nul n'est **intouchable** et nous agirons non pas en **dilettante** mais en **professionnel**. Nous attendrons par conséquent **la sentence** de la CDAC. Pour le moment c'est donc le **suspense** et **la peur sur la ville**... en attendant **les feux de la rampe** pour que Cormeilles soit plus que jamais la ville de l'image.

En résumé, si une ville a déposé un dossier il y a une semaine pour la création d'un multiplexe, nous déposerons le nôtre d'ici à 15 jours. Les deux dossiers sont complémentaires et les deux maires sont d'accord pour travailler ensemble. L'étude est bien avancée, le lieu est choisi. Les accords financiers sont trouvés, il faudra donc obtenir l'accord de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial. En tout état de cause cette décision sera prise cette année.

Il serait temps que dans la ville qui a vu naître DAGUERRE, il y ait un cinéma.

Toutes ces réalisations sont soumises à un élément : que les recettes de notre ville restent au minimum au même niveau qu'actuellement, nous ne sommes pas des apprentis sorciers. Et en cas de nouvelle aggravation de la situation financière, nous serons toujours aussi responsables en reportant certains dossiers pour ne pas mettre la ville en difficulté et ce au détriment de notre popularité.

Il est de bon ton dans ce pays de critiquer les élus et bien moi je souhaiterais féliciter l'ensemble des élus du conseil municipal pour leur dévouement, leur action, leur sens critique et leur sens de l'intérêt commun et j'associe à ces félicitations l'ensemble des élus des autres villes que j'ai le plaisir de côtoyer.

Comme je dis chaque année, le bonheur résulte de joies personnelles mais si la municipalité peut y apporter sa pierre aussi modestement soit-il, ce sera bien volontiers. C'est pourquoi je souhaite que 2012 soit pour vous et vos proches une heureuse année.

Yannick BOËDEC Janvier 2012